

www.nivolas-vermelle.fr



Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

le samedi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h mercredi : 14h - 18h jeudi : 16h - 18h

· 10h - 12h

samedi

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

<u>A votre service</u> Médecine Générale : Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73 Immeuble l'Erable, Centre Commercial Dr Pascale Piller tél **04 74 27 34 61** Médecine Générale et Médecine du sport : Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73 Médecin Pédiatre : Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62 Chirurgien-dentiste: Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79 Infirmières : Véronique Bayada Véronique Fiel l'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74 Véronique Reynaud Pharmacie: Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85: tél 04 74 27 94 09 Kinésitérapeuthe : Laurianne Anselmino-Oriol Philippe Kieffer l'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08 Alex Levanier Marie-Thérèse Resseguier PAPATHEDOROU Symeon Pédicure-podologue : Pierre de Bréchard l'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83 Ostéopathe Microkinésithérapie : Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37 Ostéopathe DO: Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38 Orthophoniste: Sylvie Monget Sarrail Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91 Psychologue Psychothérapeute : Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60 Acupunture Manuelle, Shiatsu: Murielle Moulines l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 17 53 80 95 Acupuncture Tui Na - massage chinois: Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70 Opticien: Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04 Audioprothésiste : Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04 Sophrologie: Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tel 06 62 28 28 31 Diététicienne : Alexia Charreton 464, rue de Boussieu. tel 06 46 88 73 05 Vétérinaire : Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

SOMMAIRE

Editorial	P. 3
Mot du maire	P. 3
Compte-rendu des conseils municipaux	P. 4 à 6
Espace d'expression des groupes du conseil municipal	P. 7
Informations municipales	P. 8
Témoignages d'Histoire	P. 9
Chronique de Guy Hyver	P. 10 à 11
La vie locale	P. 12 à 16
La vie culturelle	P. 17 à 20
La vie sportive	P. 21 à 25
La vie des écoles	P. 26 à 28

Récapitulatif des manifestations

Rando semi-nocturne

Organisée par l'Alep Plein Air - Samedi 27 septembre à 18h à la Salle des Fêtes - Repas sur inscription

Don du sang

Mercredi 29 octobre de 16h45 à 19h15 à la Salle des Fêtes

Loto du Basket

Samedi 8 novembre en soirée au Gymnase

Loto du Sou des Ecoles du Village Samedi 22 novembre en soirée au gymnase

Le médecin malgré lui

Par la Compagnie du Quiproquo de Sérézin de la Tour Samedi 15 novembre à 20h30 à la Salle des Fêtes

> **Diots du Sou des Ecoles de Boussieu** Samedi 29 novembre au matin, au foyer

Tête à clique : Chansons françaises

Samedi 29 novembre à 20h30 à la Salle des Fêtes

Vente de lumignons et de sapin par le Sou des Ecoles de Boussieu

Vendredi 5 décembre à la sortie de l'école

Marché de Noël du CSN

Samedi 6 et dimanche 7 décembre à la Salle des Fêtes

Arbre de Noël du Sou des Ecoles de Nivolas Vendredi 12 décmbre à 18h00 à la Salle des Fêtes

Loto de l'Espoir Gymnique Nivolas Samedi 13 décembre en soirée au Gymnase

Concert de Noël avec la chorale Harmonia Chorus Samedi 13 décembre à l'église

Voeux de la Municipalité

Vendredi 9 janvier à 18h30 à la Salle des Fêtes

CAPI - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02



Le Mot du Maire

Le numéro du TUN de septembre est traditionnellement celui où l'on fait le point après la rentrée scolaire. D'abord, nous constatons des effectifs stables dans les écoles, aussi bien à la primaire et à la maternelle du village qu'à l'école de Boussieu. Et pourtant nous avons eu de grandes craintes de fermeture d'une classe dans cette dernière école. En effet, pour un recul de deux ou trois élèves, la classe était annoncée comme fermée au CTP d'avril, obligeant l'institutrice, Virginie Bertrand à demander son changement, puis quelques inscriptions nouvelles venaient sauver la classe, réouverte en juin. Nouveaux mouvements dans les deux sens, pour finalement constater à une unité près, le même effectif que l'an dernier. Il est quand même dommage qu'on règle la vie des enfants à la calculatrice et qu'on ne prenne pas suffisamment en compte l'organisation pédagogique de l'école.

Bien sûr, le point compliqué de cette rentrée a été la réforme des rythmes scolaires et on est bien conscient des problèmes qu'elle pose aux parents, aux élus et aux associations. Selon les réflexions menées avec les parents et les enseignants, ce sont des horaires différents qui ont été adoptés à l'école de Boussieu et à celle du Village.

A Boussieu, l'école est située sur Bourgoin-Jallieu. La décision de dissolution du syndicat intercommunal de gestion de l'école est en cours et l'école sera gérée par le service scolaire de Bourgoin-Jallieu, Nivolas payant sa cote part au prorata du nombre d'élèves. Compte tenu de cette évolution, dès cette rentrée, le fonctionnement a été aligné sur celui de Bourgoin-Jallieu : classe le mercredi matin et les heures d'activités péri-scolaire groupées en une seule demi-journée, le jeudi après-midi.

A l'école du village, classe également le mercredi matin, avec un petit décalage d'un quart d'heure à l'entrée pour ne pas dépasser les 24h hebdomadaires et l'allègement réparti chaque jour. Les activités péri-scolaires étant organisées, pendant le temps de garderie, après une récré-goûter pour permettre aux enfants de se détendre après une après-midi courte mais intense. Il est clair que les deux objectifs visés : retrouver une matinée de classe supprimée en 2008 et alléger la journée d'école sont recherchés. Pour coordonner les activités péri-scolaires, nous allons signer une convention avec le Centre de Gestion pour mettre un emploi d'avenir à disposition. Il s'agit d'un jeune qui termine sa formation de BPJEPS.

Dans les deux cas, à Boussieu, comme au village, nous sommes encore en période de rodage, mais parions que le professionnalisme des personnels va permettre aux enfants de passer des moments agréables.

La rentrée, c'est aussi l'occasion de faire le point des travaux réalisés dans les écoles.

En primaire, le cheminement handicapés a été réalisé, c'est le premier élément d'un aménagement complet de l'école primaire pour rendre l'ensemble des locaux accessibles. Un dossier lourd qui a pris du retard du fait des allers-retours entre l'architecte et la commission départementale du handicap. Nous n'avions du coup pas le temps de mener à bien la consultation des entreprises, le conseil municipal a donc décidé de reporter ces travaux à l'an prochain et de reporter ces crédits sur l'aménagement du city-stade.

A l'école maternelle, nous avons confié à l'entreprise Franco la construction d'un préau qui s'harmonise bien avec l'architecture de l'école. Il reste à réaliser l'étanchéité de la terrasse. Nous avons également refait complètement le tableau électrique de l'école qui sera désormais alimentée par le restaurant scolaire. En effet, lors de la construction du restaurant scolaire, la commune a dû souscrire un abonnement en tarif jaune auprès d'EDF. Un tarif où le kilowatt est moins cher, mais dont l'abonnement est très élevé. Il a été cherché la solution pour brancher le maximum de bâtiments sur ce point de comptage. Après le stade municipal, depuis cet été l'école maternelle et le local des boules sont raccordés au restaurant scolaire.

Pour finir, nous avons débuté la construction du city-stade. Un espace permettant de pratiquer librement de nombreux sports collectifs, pour lequel le conseil municipal avait déposé un dossier au début du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes porté par Isère Porte des Alpes, il y a plusieurs années et que les budgets n'avaient pas permis de réaliser jusque là.

Avec l'aménagement d'un jeu pour les plus petits et des quelques bancs pour les mamans, cela permettra d'avoir un point de convivialité intéressant à la sortie des écoles

Michel Rival

Editorial

La rentrée est souvent l'occasion de bonnes résolutions. Adjointe à la culture et à la communication, Je vous propose un rendez-vous régulier avec le retour d'un éditorial dans le TUN.

La culture a une belle place à Nivolas-Vermelle à travers plusieurs associations et une bibliothèque que beaucoup nous envie. A côté de rendez-vous réguliers avec le salon de peinture, les saisons de Vermelle, nous accueillons des expositions temporaires à la bibliothèque, des spectacles à la salle des fêtes. Avec les associations culturelles, la commission culture vous proposera cette année une plus grande lisibilité sur les spectacles présentés à la salle des fêtes en créant une programmation sur la saison.

Nous n'avons ni l'envie ni l'ambition de concurrencer les grandes salles de spectacle de la région ou les musées. L'objet d'une commission culture dans un village comme Nivolas est d'aider en lien avec les associations la promotion de pratiques culturelles pour le plus grand nombre, encourager des pratiques amateurs de qualité ou donner un coup de pouce à des professionnels débutants.

Comme nous l'avons déjà annoncé la commission culture et la commission TUN travaillent à la réalisation à la bibliothèque d'une «exposition commémorative de la guerre de 14-18 »

De nombreux nivolésiens possèdent des témoignages, des traces de la l'ère guerre mondiale.

«L'exposition commémorative de la guerre de 14-18» sera l'occasion de les partager.

Dans une période politique tourmentée où l'individu pourrait perdre espoir, la culture est ce supplément d'âme qui permet de prendre du recul, de rêver, de confronter diverses lectures du monde...

La culture c'est aussi du lien social qui nous aide à mieux nous comprendre. La culture fait grandir notre humanité et contribue à améliorer le vivre ensemble.

Graziella Bertola-Boudinaud



Conseil Municipal: séance du 30 Juin 2014

Mise en accessibilité de l'école primaire, report de programme: Le dossier technique a pris du retard du fait de deux aller-retour avec la sous-commission départementale d'accessibilité. A ce jour, il n'est pas possible de monter le dossier de consultation des entreprises pour ces vacances scolaires et d'autre part, le chantier est trop long pour le positionner pendant des petites vacances. Il est donc proposé de le reporter d'une année. (Unanimité)

Choix des options pour le City-stade: Le Conseil Municipal valide le projet de réaliser un city-stade sur le petit terrain de foot, perpendiculaire à la rue du Stade. Il sera accompagné d'un jeu multifonctions pour les plus petits et de quelques bancs. Il sera planté des arbres sur la pelouse à conserver entre l'entrée pavée du stade et la plateforme. Décision de retenir l'option tout métal et de dimension 24x12. (18 pour, 1 abstention)

Demande de subvention au titre du CDDRA à Isère Porte des Alpes : Le pré-dossier avait été validé par Isère Porte des Alpes. Le Conseil Municipal sollicite une subvention au taux de 20% pour la réalisation de cet équipement, dont le coût total est estimé à 97 147€HT, au titre de l'axe « Aménagement du cadre de vie » du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes. (18 pour, 1 abstention)

Décision d'organiser une enquête publique pour déclassement de parcelles du domaine public : Certaines parcelles actuellement dans le domaine public ne sont pas utilisées comme voirie ouverte au public. Avant de les déclasser, il convient de réaliser une enquête publique, qui se déroulera du 1 er au 15 septembre pour démontrer l'absence d'affection des dits chemins au public :

- Deux portions du chemin public de Ruffieu à Ruy, actuellement intégrées au tènement du Géant de la Braderie.
- Dans le lotissement de la Pointière, deux entrées de parcelles qui ont été classées à tort dans le domaine public.
- Dans l'allée de la soie, une entrée particulière, classée à tort dans le domaine public.
- Une portion du chemin des Mûriers intégrée au parking du relais de la Maison Blanche depuis la déviation du chemin pour déboucher dans le rond-point. Il conviendra de conserver les servitudes de canalisations enterrées. (Unanimité)

Réaménagement du point propre de la rue Jean Moulin : Ce point propre est

très difficile à maintenir en bon état de propreté. Afin d'éliminer la possibilité de dépôts sauvages derrière les conteneurs, il sera aménagé avec des conteneurs enterrés. Un courrier sera fait au SMND pour être inscrit dans cette démarche. La commission voirie est chargée d'affiner son positionnement.

Modification de postes pour l'aménagement des rythmes scolaires : Pour répondre aux horaires nouveaux, il convient d'augmenter le temps de travail de deux agents :

- Atsem principal de 2ème classe passant de 29 à 32 heures par semaine
- Adjoint technique de 2ème classe passant de 11h05 à 18heures 15. (Unanimité)

Autorisation au Maire de recruter du personnel contractuel pour le remplacement d'agents indisponibles et en cas d'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité: Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer des contrats dans ces cas. (Unanimité)

Contrat de maintenance du panneau d'affichage lumineux : Il convient de signer un contrat de maintenance auprès de la société Lumiplan. Le montant de ce contrat de 1750€ est élevé, mais il correspond à ce qui avait été annoncé lors de la commande de l'équipement. (Unanimité)

Réfection de la toiture du lavoir de Ruffieu : acceptation du devis de l'entreprise Genin pour un montant de 3 398,15€ TTC. (Unanimité)

Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat : Les concours de l'Etat ont déjà diminué de 1,5 milliards en 2014. Il est prévu une nouvelle diminution de II milliards jusqu'en 2017. Cela représenterait une diminution de 30% de la Dotation Globale de Fonctionnement. L'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources. Cela entraînera une diminution des services publics et des investissements. La commune demande le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat; un arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense ; une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les

politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales. (Unanimité)

Demande d'exonération de loyers par la Société Nivolas-Market: décision d'accorder une nouvelle exonération de 6 mois de paiement des loyers. Un appel est lancé aux habitants et aux associations pour réserver une part de leurs achats afin de maintenir ce service au centre du village. (Unanimité)

Décision modificative Numéro 2 : Afin de pouvoir réaliser le city-stade, décision d'effectuer un virement de crédits des opérations 108 (Bâtiments communaux - 20 000€) et 127 (mise en accessibilité - 40 000€) pour augmenter les crédits à inscrire à l'opération 104 (voirie + 60 000€). (Unanimité)

Compte-rendu des commissions - fêtes, organisation de la fête de la commune par le Basket et le tennis - Scolaire, information sur les réunions qui se sont tenues avec les parents et les personnels sur les nouveaux horaires - TUN, sur le TUN 110 – Sports sur l'élaboration du planning du Gymnase, pour lequel il reste encore une difficulté entraînée par la suppression de l'utilisation du gymnase le mercredi matin - environnement de la CAPI, qui était une réunion d'installation de la commission.

Déclarations Préalables

GFA du Vernay : parcelle AB 628, chemin du Tillaret, en zone Uc et A au PLU, pour division parcellaire en deux lots.

Claude Provent: parcelle AB 295, 87 Avenue de Ruffieu, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au PPR, pour changement de destination de l'ancienne clinique vétérinaire transformée en appartements.

Daniel Dupraz : parcelle AC 249, 58 rue des Châtaigniers, en zone Ub au PLU, bleu Bg I au PPR, pour construction d'un auvent accolé à la maison.

Jean-Louis Gallin-Martel: parcelle AB 459, 34, rue des Pâquerettes, en zone Ub au PLU, pour réfection de toiture. Tuiles en terre cuite rouge vieilli.

Roger Dolin: parcelle AB 116, 204, Avenue de Ruffieu, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au PPR, pour réfection de la toiture, changement des tuiles, chenaux et bandeaux.

Certificats d'Urbanisme :

Me Pascale Bonnard: parcelle AC 127, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour CU Informatif sur un terrain impasse des Vanilles.



Conseil Municipal: Séance du 25 Août 2014

Information sur la réforme des rythmes scolaires: M. le Maire rend compte des différentes réunions qui se sont tenues sur le sujet. Ont été recrutées, une personne pour coordonner les activités péri-scolaires et une personne pour le restaurant scolaire et les activités péri-scolaires. Ces activités se dérouleront de 16h30 à 17h30. Pendant ces temps interviendront également des animateurs spécialisés proposés par les associations de la commune (le lundi, le théâtre par l'ALEP Arts et culture, le mardi le Foot par le CSN, le jeudi la gym par l'EGN, une initiation musicale est en cours d'élaboration pour les petits de la maternelle.)

Convention à signer avec le CDG pour la gestion d'un emploi d'avenir : Mandaté par la Préfecture, le Centre de Gestion de l'Isère propose de gérer 30 postes d'emplois d'avenir, pour le compte des communes, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Pour la commune, proposition de traiter la gestion du poste de coordonnateur avec le CDG, puisque la personne remplit les conditions pour bénéficier du dispositif. L'emploi étant à temps complet, le surplus des heures sera affecté, en priorité au fonctionnement du Centre Aéré d'été et pour le reste de temps sera mis à disposition du CSN. Accord pour signer la convention avec le Centre de Gestion. (Unanimité)

Demande de versement du fond d'amorçage: Le décret de réforme des rythmes scolaires prévoit le versement aux communes d'un fonds d'amorçage destiné à soutenir le démarrage des activités périscolaires. Le surcoût entraîné par la mise en place de cette réforme est actuellement estimé à 15 000€. Le Conseil Municipal décide de solliciter le versement du fonds d'amorçage de 50,00€ par enfant auprès de la Directrice Académique des services de l'Education Nationale. (Unanimité)

Augmentation du tarif de location du gymnase du Lycée St Marc: Le lycée passe son tarif de 14,00€ à 19,00€ de l'heure pour la commune. Le badminton participera au surcoût entraîné par cette augmentation. Le Krav-maga continue à prendre en charge une heure sur deux. Décision d'émettre les titres de recette correspondant aux participations des associations. (Unanimité). Un rendez-vous sera pris avec Mme le proviseur.

Enquête publique préalable au déclassement de voiries anciennement ouvertes au public : Avant de procéder à leur déclassement, il convient d'organiser

une enquête publique au cours de laquelle le public pourra s'exprimer et faire valoir ses droits éventuels sur ces tronçons de voirie. Le commissaire enquêteur n'étant pas encore désigné par la préfecture, décision de reporter l'enquête du 1 er au 15 novembre 2014. Décision de joindre le tronçon de l'ancien chemin de Ruy à Ruffieu, entre l'avenue de Ruffieu et la rue de l'Arbre Sec. (Unanimité)

Recensement 2015: La commune sera recensée entre le 15 janvier et le 15 février 2015. Monsieur le Maire propose de désigner Colette Mallein comme coordonnateur du recensement et d'arrêter à quatre le nombre d'agents recenseurs. Il propose de définir le montant de la rémunération proposée sur la base du SMIC. (Unanimité)

Choix des entreprises pour la réalisation d'un city-stade :

- Pour le lot numéro I, réalisation d'une plate-forme en enrobé, c'est l'entreprise Eiffage qui est retenue. Elle totalise 97 points sur 100. Montant des travaux 26 255,40€ (Unanimité)
- Pour le lot numéro 2, fourniture et mise en place du city-stade, l'entreprise Agorespace est retenue pour sa solution I - avec fronton complet. Elle s'engage sur une garantie de 20 ans et mettra en place une animation en direction du public concerné. Montant de la fourniture 59 211,55€ et 91,5 points sur 100. (Unanimité)
- Pour le lot numéro 3, fourniture et mise en place d'un jeu pour enfants, les six propositions ne correspondent pas aux attentes de la commune, le lot est déclaré infructueux. Les entreprises sont reconsultées. (Unanimité)

Présence de légionnelles aux vestiaires du stade municipal : Le contrôle annuel a détecté la présence de légionnelles dans le circuit des douches des vestiaires. Cela est dû à une utilisation trop épisodique des douches. L'eau stagnant alors à des températures inférieures à 60° dans les canalisations. Deux propositions ont été faites. Une proposition de désinfection du circuit. Une proposition d'installation d'une vanne commandée par une horloge, qui déclenche un tirage d'eau pendant quelques minutes tous les jours. Ce tirage fait circuler de l'eau à plus de 60° qui tue les bactéries et empêche le développement de légionnelles. La première solution de désinfection du circuit ne prémunissant pas contre un nouveau développement des bactéries, puisque les vestiaires continueront à avoir le même type de

fonctionnement, la seconde solution a été retenue et les travaux commandés, comptetenu de l'urgence.

Désignation d'un délégué pour suivre l'OPAH : Proposition de désigner Paul Bonnaire. (Unanimité)

Demande d'ouverture d'une microcrèche privée : M. et Mme Giordano ont redéposé leur demande d'ouverture d'une micro-crèche privée dans les locaux de la Française des Jeux. Leur structure gère actuellement trois crèches, une à St Chef, une à Bourgoin-Jallieu et une à Morestel. La micro-crèche de Bourgoin-Jallieu est complète et des familles originaires du secteur du Val d'Agny seraient intéressées par une ouverture sur Nivolas-Vermelle. Les horaires correspondent pour des familles qui ont des horaires atypiques puisque la micro-crèche est ouverte de 7h30 à 20h00. A la demande de la CAF, une tarification au Quotient Familial est en cours d'étude. La CAPI réserve son avis à l'avis du Conseil Municipal de la commune concernée. Par 14 voix pour, 2 contre et deux abstentions, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'implantation d'une telle structure.

Adhésion au CAPSA SITONI: Cette association suit, depuis plusieurs années des personnes en addiction, afin de les aider dans leur démarche de sortie de la dépendance. Décision du Conseil Municipal d'adhérer à l'association. (Unanimité) Désignation de Colette Deroux-Dauphin et de Xavier Francisco pour représenter la commune à l'Assemblée Générale de l'Association.

Demande de logement à l'école : Décision d'accorder le logement du T4 situé à l'école primaire à une institutrice de Meyrié qui habite Nivolas, sur la base d'une location de 500€ par mois. (Unanimité)

Dissolution du Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Boussieu : Les trois communes ont fait connaître leur volonté de dissoudre le Syndicat Intercommunal de gestion de l'Ecole de Boussieu, au vu de la lourdeur de plus en plus importante de la gestion d'un syndicat intercommunal. L'école étant située sur le territoire de la commune de Bourgoin-Jallieu, cette commune s'est engagée à gérer l'école au sein de son service éducatif. Les communes de Nivolas-Vermelle et de Ruy-Montceau participeront aux frais de gestion de l'école au prorata du nombre d'enfants scolarisés. Il sera appliqué aux familles les règles de quotient familial en vigueur à Bourgoin-Jallieu, tant pour le restaurant scolaire que



Conseil Municipal: Séance du 25 Août 2014 (suite)

pour les activités périscolaires et les garderies. Les emprunts restant en cours seront repris par la commune de Bourgoin-Jallieu et leur remboursement intégré aux frais de scolarité par élève, le solde de trésorerie et le résultat seront partagés entre les trois communes selon les règles de calcul des cotisations 2014. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ecole de Boussieu.

Subvention aux associations suite à la fête de la commune : Compte-tenu des frais qui ont été avancés par les associations pour l'organisation de la fête du 5 juillet 2014, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de verser une subvention de 566€ au Basket-Club de Nivolas.

Formation technique du personnel de cuisine: Le Conseil Municipal accepte la proposition de formation aux techniques culinaires de collectivité de Mme Massit, diététicienne nutritionniste, pour un montant de 2560,00€ TTC. Trois personnels suivront la formation. (Unanimité, moins un refus de vote)

Convention relative à l'organisation d'une séance de Ciné-été: La séance de cinéma en plein air de Boussieu est cofinancée par les communes de Bourgoin-Jallieu et de Nivolas-Vermelle. Le Conseil Municipal accepte la convention de financement proposée par la commune de Bourgoin-Jallieu, pour un montant de 1035,00€. (Unanimité).

Répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales 2014 (FPIC): Le Conseil Municipal accepte la proposition de répartition pour 60% à la CAPI et 40% aux communes. Les 40% sont répartis selon un mode de calcul qui fait intervenir la population pour 20%, la proportion de logements sociaux, pour 20%, l'effort fiscal pour 20%, le revenu par habitant pour 10% et les bases du foncier bâti d'entreprise par habitant pour 30%. Pour la commune cela représente la somme de 18 190,20€ pour 2014. (Unanimité).

Classement de deux parcelles dans le domaine public : M. Genin demande le classement de deux parcelles 179 et 181 dans le domaine public. Le Conseil Général propose que ces parcelles soient incluses dans le domaine privé de la commune. Le Conseil Municipal refuse ce classement car ces parcelles sont le talus de la RD 1085 et sont donc une dépendance directe de cette route départementale.

Association «une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle»: M. Belony proteste contre la décision du Bureau Municipal de ne pas accorder de stand au forum des associations ni de faire figurer son association dans la liste des associations de la commune publiée sur le site Internet de la Commune. M. le Maire rappelle que cette association est constituée pour soutenir le groupe minoritaire du Conseil Municipal intitulé «Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle» et que celui-ci dispose du moyen légal d'expression par le biais d'une tribune dans chaque numéro du TUN. Elle n'est donc pas assimilable aux autres associations de la commune. Il propose un vote au Conseil Municipal. Par 15 voix, contre 2 et une abstention, le Conseil Municipal entérine le refus de participation de l'association «Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle» au forum des associations.

Commission d'urbanisme du 18 juillet 2014

Déclarations Préalables :

AVP les Fromentiers: parcelles AB 243 et 244, 1095 RD 1085, en zone Ui au PLU, pour modification de façade avec création d'une terrasse en vue d'aménager une boulangerie.

FP Immobilier, Mme Pagnac: parcelles AH 58, 244 à Curtet, en zone Ua au PLU, pour division parcellaire en deux lots, en vue de la construction.

Claude Provent: Parcelle AB 295, 87 Avenue de Ruffieu, en zone Ub au PLU, bleu bi' au PPR, pour changement de destination de l'ancienne clinique vétérinaire et création d'un logement de 56,52m² au rez de chaussée.

Christian Soulié: Parcelle AD 537, 2435, RD 1085, en zone Ub au PLU, pour construction d'un abri de jardin en bois. Abaque géomètres: parcelle AD 670, 676, 677, 679, 687, 688, rue des Prairies de Ruffieu, en zone Uia au PLU, pour division parcellaire.

André Piloz : parcelle AD 34, 2053 RD 1085, en zone Ui au PLU, pour réfection de la toiture du restaurant.

Jean-Pierre Alves : parcelle AC 311, 503, rue des Châtaigniers, en zone Ub au PLU, blanc et bleu bc au PPR, pour aménagement d'un garage.

Claude Provent: parcelle AB 295, 87 avenue de Ruffieu, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au PPR, pour pose de fenêtres de toit. Les places de stationnement ne sont pas positionnées.

Roger Dolin: Parcelle AB 116, 204 Avenue de Ruffieu, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au

PPR, pour division parcellaire, en vue de création d'un lot à bâtir.

Certificats d'urbanisme :

Me Sophie Dejean: parcelle bâtie AB 454, 140, rue des Pâquerettes, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour CU informatif.

Me David Bordet : Parcelle bâtie AD 405, 212, allée de Montcizet, en zone Ub au PLU, pour CU Informatif.

Me Hervé Ravau : parcelle bâtie AC 396, ZA de la Plaine, en zone Ui au PLU, blanc au PPR, pour CU informatif.

Me Philippe Jacquet: parcelles bâties AC 159, 161, 280, 162, 163, en zone Ui au PLU, blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour CU informatif.

Permis de construire :

Bruno Mugnier: Parcelle AH 249, Allée de la Soie, en zone Ua au PLU, Bleu Bc au PPR, pour extension d'une construction existante comportant trois logements. Le projet ne respecte pas la cote d'inondabilité. Laurent Guéret: Parcelle AB 275, I 14 impasse des Thuyas, en zone Ub au PLU, pour modification des ouvertures, du faîtage et de l'accès au garage.

Permis d'aménager :

FP Immobilier, Mme Pagnac : parcelle AH 58, 244, au Curtet, en zone Ua au PLU, pour création d'un lotissement de quatre lots à construire.

Autorisation de travaux :

AVP les Fromentiers : parcelles AB 243, 244, 1095, RD 1085, en zone Ui au PLU, pour aménagement intérieur d'une Boulangerie.

Commission d'Urbanisme du 5 Août 2014 :

Déclaration Préalable :

Elodie Signol: parcelle AE 104p et 105p, rue Jean Moulin, en zone Ua au PLU pour ouverture d'une porte piéton entre deux places de stationnement.

Certificat d'urbanisme :

Véronique Villepontaux : parcelle AE 413, 73, rue de l'Hôtel de Ville, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour CU opérationnel en vue de la construction d'une ou de deux maisons jumelées.

Permis de construire :

FP Immobilier, Mme Pagnac : Parcelles AH 58, 244, au Curtet, en zone Ua au PLU, pour construction d'une maison de 77,61m². Jean-Paul Durand : Parcelle C 268, Rue de la Liberté, en zone Nc au PLU, Bleu Bc et Bgs au PPR, pour la construction d'une maison individuelle de 118,10m² et d'une piscine.



Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Nivolas-Vermelle, une envie d'avenir : Changement dans la continuité...

Comme prévu, nous voici au rendez-vous trimestriel du TUN... Seul lien avec les Nivolésiens car le Conseil Municipal n'a pas autorisé notre association à figurer sur le site internet du village, ni à être présents au forum des associations du 6 septembre! Curieusement le groupe de joggers a ces droits-là... Pourtant ils ne sont pas organisés en association... allez comprendre!

Egalement, afin de préparer au mieux le vote des délibérations en Conseil Municipal, le groupe minoritaire réclame d'être informé des résultats des travaux des différentes commissions au même titre que les élus de la majorité. Un exemple : qu'en est-il du suivi du projet de déplacement des points propres évoqués lors du précédent Conseil Municipal ?

A notre connaissance, seul celui de la rue Jean Moulin serait enfoui et déplacé. Nous pensons qu'il faut tous les enfouir, d'autant que la subvention allouée par le SMND réduit considérablement le coût. Pour le moment rien n'a été voté, nous veillerons à ce que ce dossier soit traité équitablement dans un schéma environnemental.

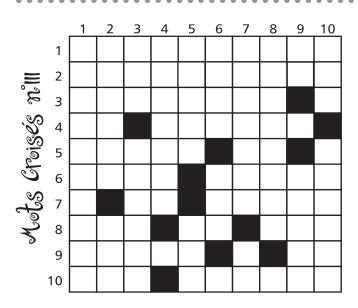
L'effet coupe du monde s'est propagé jusque sur nos terres... En effet, lors du Conseil Municipal du 25 août. la municipalité a fait le choix d'embaucher une personne dont le temps de travail est de 35 h, mais seulement 19 h seront consacrées à l'organisation des rythmes scolaires. Le surplus des heures sera affecté, en priorité au fonctionnement du Centre Aéré d'été et le temps restant sera mis à disposition du CSN. Au passage, notons que le vote de nos élus s'est fait sur l'accord pour signer la convention de gestion de ce contrat d'avenir avec le Centre de Gestion de l'Isère et non pas sur la répartition des heures précitées. Et pendant ce temps là, la Fraternelle continuera à assurer des interventions payantes auprès des classes élémentaires. Pour une commune qui dit ne pas avoir les moyens, cela fait plutôt riche!

Concernant l'information donnée par M. le Maire sur la réforme des rythmes scolaires sur les différents recrutements :

 Pourquoi ne pas avoir favorisé le vivier des remplaçantes pour pallier un départ à la retraite? Pourquoi prendre du personnel n'ayant pas les qualifications demandées pour encadrer les enfants alors que le BAFA était, à l'origine de la création du poste, le minimum requis ?

Un autre dossier à l'ordre du jour de cette rentrée : le city stade. Même si sur le principe de disposer d'un tel équipement, ce projet a été voté à l'unanimité, nous pensons qu'il y a beaucoup de précipitation. Par exemple, les six propositions de fourniture et mise en place d'un jeu pour enfants ne correspondent pas au cahier des charges et le lot a été déclaré infructueux. Si « une rallonge » de quelques milliers d'euros est nécessaire, les prendra-t-on encore une fois sur le budget fonctionnement au détriment de l'entretien des voiries ? Pourquoi tant de hâte sur ce projet, qui atteint déjà 85500 euros, si ce n'est qu'il figurait sur notre programme?

Nivolésiennes, Nivolésiens, ne croyez-vous pas que de telles situations sont de nature à soulever quelques interrogations sur le terrain de l'équité et des choix ?



Horizontalement

- I/ Aux propriétés thérapeutiques
- 2/ Antipathies
- 3/ Outil coupant
- 4/ Le mercure symbolique Monuments funéraires
- 5/ Sans foi Interjection
- 6/ Cravache quand il est de bœuf L'écolier doit la savoir
- 7/ Club de foot réputé Rivière ou département français
- 8/ Monnaie étrangère Préposition - Ni à moi, ni à toi
- 9/ Anciennes monnaies lointaines Deux points
- 10/ Grugés Répète trois fois

Verticalement

- I/ Manoeuvre de spectacles
- 2/ Devinette Tombe des nues
- 3/ Prononces Vantes
- 4/ Jouait de la caméra en désordre
- 5/ Baba Points de droite
- 6/ Fleuve de Périgueux Est à la lettre
- 7/ Gravures ciseléesLettre grecque8/ C'est qu'elles ont été vendues
- à tort et à travers 9/ Pan - Tour de bois
- 10/ Existe Nourrice de Poppée

(Solution p. 22)

Voeux de la Municipalité

Vendredi 9 janvier à 18h30

A la Salle des Fêtes

Marché de Noël du CSN

Samedi 6 et dimanche 7 décembre A la Salle des Fêtes

Don du sang - Mercredi 29 octobre de 16h45 à 19h15 - A la Salle des Fêtes



Informations Municipales

Enquête publique préalable au déclassement de voiries non utilisées par le public

Le Conseil Municipal a décidé de déclasser du domaine public communal des portions de voiries, qui soit, ne sont plus utilisées par le public, soit ont été intégrées à tort dans le domaine public.

Afin de recueillir les remarques suscitées par ce projet, une enquête publique sera organisée du 3 au 17 novembre 2014.

Le dossier de présentation et les plans sont tenus à la disposition du public en Mairie.

Il s'agit du déclassement :

- de trois portions de l'ancien chemin rural qui rejoignait Ruffieu à Boussieu et qui a été fermé lors de la suppression du passage à niveau.
- de l'ancien chemin des Mûriers qui depuis sa déviation pour déboucher au rond-point de la Maison Blanche, se trouve englobé de fait dans le parking du restaurant routier.
- dans le lotissement de la Pointière, de deux entrées privatives (Mme Clavel, M. Piraudon) qui avaient été classées à tort dans le domaine public.
- Dans l'Allée de la Soie, d'une entrée privative en servitude sur le domaine privé de la commune (M. Kaiser), classée à tort dans le domaine public.

Présence du commissaire enquêteur en mairie :

- Samedi 8 novembre de 8h30 à 12h
- Lundi 17 novembre de 14h
 à 17h

Début des travaux du city-stade

Beaucoup se demandaient quels étaient les travaux de terrassement qui débutaient sur le terrain annexe du Stade Municipal, certains redoutaient de voir le début de la construction de maisons.

«Il n'est est rien. Le Stade Municipal restera un espace sportif et de convivialité au centre du village.. La construction d'un city-stade en sera un des éléments.» rassure le Maire. Envisagé depuis plusieurs années, cet équipement avait fait l'objet d'une demande de subvention au titre du Contrat de Développement Durable Rhône Alpes qui doit se terminer en 2015. Des city-stades ont été



réalisés dans plusieurs communes. Ils proposent aux jeunes un équipement robuste, accessible en libre service et qui propose des jeux d'équipes : basket, hand-ball, volley, tennis, foot et bien d'autres jeux selon l'imagination des utilisateurs. Il sera complété par un jeu multifonctions pour les plus

petits et de quelques bancs pour les mamans afin d'être un lieu récréatif à la sortie de l'école. Les travaux d'aménagement de la plate-forme ont été confiés à l'entreprise Eiffage de Nivolas-Vermelle et la fourniture du citystade proprement dit sera assurée par l'entreprise Agorespace.

Le jury communal a visité les maisons fleuries

Le mois de juillet est décidément peu propice à un fleurissement de qualité. Les fleurs sont malmenées comme les hommes par les sautes de températures et d'hydrométrie, passant de températures proches de celles qu'on rencontre en automne à des températures caniculaires. Malgré cela, le jury a fait le tour des maisons repérées par les services techniques de la commune. Les maisons ont été réparties en trois catégories :



maisons avec jardin bien visible de la rue, balcons fleuris et façades fleuries. Le jury composé d'élus, de personnels communaux et de personnalités compétentes a délibéré et les résultats seront proclamés en fin d'année. Quelques maisons remarquables seront proposées au jury départemental.

Un projet d'aménagement de jardins familiaux

Il y a maintenant trois ans, le Conseil Municipal s'était inscrit pour deux actions dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes: la réalisation d'un city-stade pour les jeunes et l'aménagement de jardins familiaux pour tous. Le CDDRA va arriver à son terme en 2015 et le Conseil Municipal s'est positionné pour cette réalisation entre 2015 et 2016.

Le terrain a été acheté aux Ravineaux, sur une parcelle qui a été longtemps cultivée en potager et qui dispose d'une source, ce qui est un avantage pour un jardin.

La première étape sera celle de la constitution d'une association, car nous ne ferons rien sans un appui fort des personnes intéressées.

Nous proposons donc, d'ici la fin de l'année de réunir les

personnes intéressées par le projet afin de constituer l'association, de voir à quelle fédération se référer et de bâtir ensemble le projet afin de valider la demande de subvention qui n'était alors qu'une inscription de principe. Nous vous remercions donc de vous faire connaître, en Mairie, de donner votre nom et votre adresse afin que nous puissions vous convoquer.



Jémoignages d'histoire

14 Juillet et réforme des collectivités territoriales



Une assemblée assez nombreuse avait répondu à l'invitation du Conseil Municipal et des anciens combattants, pour une cérémonie officielle au monument aux morts.

Après le dépôt de gerbes par le Maire, Philippe Badin pour la FNACA et Pierre Chevalier pour les pompiers, Michel Rival, le Maire, dans une courte allocution, rappelait le sens de l'irruption du peuple dans le déroulement de la Révolution Française. Il rappelait qu'après «un large débat dans tout le pays, l'Assemblée Nationale décida, en décembre 1789 de l'organisation territoriale de la France, permettant une cohérence du découpage administratif et un contrôle par les citoyens de structures élues, proches d'eux. C'est la création

le 14 décembre des communes et le 22 décembre des départements. Il attirait l'attention sur la concentration proposée qui va renforcer quelques grandes métropoles et où les inégalités entre les territoires vont continuer à se creuser.

Il appelait alors de ses vœux l'organisation d'un grand débat national sur une question qui intéresse tous les français afin que ceux-ci puissent faire entendre leur voix en toute connaissance de cause.



Août 1944 Les américains à Nivolas

Dans la nuit du samedi 26 Août au dimanche 27 Août 1944, vers 3h du matin, nous sommes réveillés par le ronronnement continu sur la rue principale de Nivolas, juste sous nos fenêtres.

Il s'agissait du défilé presque silencieux de véhicules portant l'étoile blanche américaine qui roulaient en veilleuse et dans la pénombre, nous avons réussi à identifier les casques américains, jusqu'ici inconnus.

Dans la matinée, j'ai rendu visite au bivouac des G.I. Dans la plaine de Nivolas où deux « Piper-Club » (avions de reconnaissance) s'étaient également posés.

Je leur ai porté un panier de belles poires et de tomates récoltées dans le jardin de mon père, en échange de quoi j'ai reçu force paquets de cigarettes, chewing-gum ou chocolat.

L'après-midi, une bonne partie de la population locale s'était rendue dans ce lieu pour les rencontrer, lorsque deux chasseurs allemands ont surgi à basse altitude et ouvert le feu dans notre direction.

Pris sous le feu de la D.C.A. américaine, postée au Vernay, ils ont rapidement disparu en direction de l'Est.

Cet incident a cassé l'ambiance, mais tout le monde est reparti très content de cette rencontre. Bien que nous ayons été libérés depuis trois jours, la présence des soldats américains nous a rassurés et demeure un souvenir impérissable.

Henri Robert.

Le monument aux morts et l'église de Nivolas-Vermelle le 1^{er} août 2014 à 16 h

Le tocsin a sonné pendant 5 minutes. Souvenir du tocsin qui a sonné à 4 heures de l'après-midi dans toutes les communes de France le 1 er août 1914 pour annoncer le début de la guerre et de la mobilisation générale.

Hommage aux combattants.

Julien Ragusa



Usine Voisin-Pascal des « Berlioz » en 1951

Equipe des services expéditions et stockage :

Debout : Despierres, Francis Levrat, Eugène Pontillon

Assis : Pierre Chevalier, Paul Perrier, Etienne Moiroud, Louis Colliat

A l'intérieur du bâtiment :

Le contremaître Germain Gaillard

La photo a été prise en 1951 par Henri Robert





La chronique de Guy Hyver

Elle se décline en de nombreuses versions. Elle peut être «de table», de «salle de bain» ou «de cuisine», on en trouve aussi «d'intérieur» ou «d'extérieur», elle existe même sous forme «de camion». Ne parlons pas «des bacs», «des conteneurs», «des bennes» et «déchetteries», ou encore de véritables «usines» de tri ou de recyclage qui sont construites à sa gloire et qui constituent le terminus de ce qu'elles contiennent. Certains de nos compatriotes doivent même la considérer comme une véritable œuvre d'art des temps modernes puisqu'ils la laissent trôner en permanence devant leur habitation! Je veux parler bien sûr de «la poubelle» au sens large du terme, et de tout ce qui gravite autour. Il ne vous aura pas échappé que cet ustensile prend de plus en plus de place dans notre vie, et qu'on y fait désormais appel pour un oui ou pour un non. C'est un vrai

phénomène de société autour duquel s'est développé une véritable industrie de plus en plus florissante. Cette dernière affiche une courbe de croissance vertigineuse, à en faire pâlir nos gouvernants qui eux s'accrochent désespérément, et sans plus y croire, à celle de notre économie comme la misère s'accroche au pauvre monde. La société est ainsi faite, que pour diverses raisons on jette de plus en plus. «Allez! poubelle», c'est devenu notre leitmotiv quotidien qui nous enfonce de plus en plus dans le règne de l'éphémère. Comme nous dit «la pub» : «réagissons, ça déborde !». On ne maîtrise pas tout, mais il faudrait quand même essayer de faire quelque chose, même si tout est fait pour nous faire consommer à outrance, et donc, jeter aussi à outrance. Lorsque le 7 mars 1884, le préfet de la Seine Eugène-René Poubelle signa dans un souci de salubrité publique l'arrêté préfectoral relatif à l'enlèvement des ordures ménagères dans un récipient qui porta alors son nom, il est fort probable qu'il n'imaginait pas l'avenir prodigieux de sa très modeste

Il est bien loin le temps où dans les familles, le cadet héritait du pantalon de son aîné devenu trop étroit, pour finir d'en user le fond sur les bancs de l'école. L'heure n'est plus au «jusqu'au-boutisme» pour ce qui concerne l'usure des vêtements. C'est maintenant uniquement un problème de mode. Il n'est même plus question



d'envisager que le cadet hérite de son aîné car l'aîné se lasse vite de son pantalon rapidement démodé, pendant que le cadet considérerait comme un outrage de devoir porter le vêtement de son frère devenu préhistorique. «Allez! poubelle» la voilà la solution, et on rachètera deux pantalons. Cette petite histoire représente le côté anecdotique de la chose, mais l'évolution des niveaux de vie en a décidé ainsi. Par contre, «la gabegie organisée» devient un véritable problème qui chaque jour prend de l'ampleur.

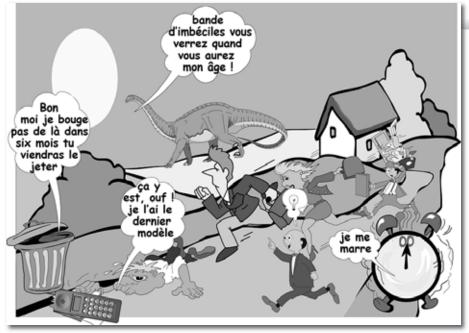
Tout cela a commencé avec l'avènement des grandes surfaces. Plus personne (ou si peu !) pour vous renseigner, il fallait donc que le fabricant se débrouille à mettre son produit en valeur. On a ainsi assisté à une véritable «course à l'échalote» pour créer des emballages, des sur-emballages ou autres «packagings» et «blisters» les plus visibles et de préférence les plus gros possibles. On a même récompensé les plus performants en créant en toute bonne conscience «l'oscar de l'emballage». Conséquence : avant d'accéder au produit que vous venez d'acheter, vous devez ouvrir, déchirer et triturer un emballage qui ne sert strictement à rien, et vous faites inconsciemment et obligatoirement le geste fatidique : «allez! poubelle». Sans compter que dans le dit emballage, il y a souvent plusieurs exemplaires de votre produit alors que vous n'en désiriez qu'un seul. Vous ferez avec! Vous mettez de côté ceux qui ne vous

servent pas, et le jour où vous en aurez besoin, il est fort probable qu'ils soient périmés, obsolètes ou tout simplement oubliés au fond d'un tiroir. «Allez! poubelle» puisqu'on en a acheté d'autres, à quoi bon garder ces «vieilleries»?

Plus tard, la mondialisation est venue amplifier le phénomène. La concurrence effrénée engagée par les industriels, a conduit chacun d'eux à vouloir fabriquer plus et surtout moins cher. La société de consommation dans toute sa splendeur a alors émergé. On nous a proposé des tas de gadgets plus ou moins utiles mais attrayants, de qualité plus que médiocre, fabriqués à l'autre bout du monde. Nous avons acheté ces gadgets comme on achèterait des «petits pains». Le coup de foudre passé, ou par obligation parce qu'ils ne fonctionnent plus, le réflexe devient inévitable : «allez! poubelle». On pourrait dire la même chose pour les vêtements à bas coût vendus souvent par lots, et qui subissent rapidement le même sort : «allez! poubelle».



Le règne de l'éphémère



Mais la «roublardise» de l'homme qui n'a pas de limite, est allé bien plus loin, il fallait s'attaquer aux produits plus sophistiqués et plus coûteux. C'était semble-t-il une question de survie! Il a donc inventé «l'obsolescence programmée». Mais attention, l'expression est taboue dans les milieux de la recherche et de la création, c'est soi disant une simple vue de l'esprit née de la paranoïa du consommateur décidément indécrottable. On a multiplié dans un premier temps ce que l'on appelle pudiquement « les consommables», à savoir que sur les appareils que vous achetez on imagine des tas de pièces qui sont prévues à tort ou à raison dès le départ pour être remplacées fréquemment. C'est bien connu, on ne sait pas trop pourquoi, mais «la pièce de rechange» est toujours hors de prix, et même parfois bien au delà des limites du raisonnable, en attendant, pour les vieux consommables : «allez ! poubelle». Mais comme ce n'était pas suffisant pour faire prospérer les trésoreries, on a encore franchi un palier en donnant aux appareils eux mêmes, par des artifices technologiques qui nous dépassent souvent, une durée de vie limitée. L'argument final est imparable : « irréparable» ou «on peut le réparer mais ça vous reviendra plus cher que d'en racheter un neuf». Que répondez-vous la mort dans l'âme en lorgnant du côté de votre compte en banque pour y verser une larme: «allez! poubelle». C'est comme ça, point!

Et puis, il y a aussi le «fin du fin» qu'on pourrait décrire comme étant une espèce de rétention des progrès de la science et de la technologie. Elle consiste à distiller à petite dose et au coup par coup ces progrès technologiques. C'est patent dans les systèmes de communication. L'astuce consiste à rendre plus ou moins obsolète ce qui existe déjà pour le remplacer par quelque chose de soi-disant plus performant, ce qui n'est pas toujours très évident et surtout très utile. Alors, il suffit d'une bonne étude marketing appuyée d'une bonne campagne de «com», et les «fans avant-gardistes» se jettent comme un seul homme sur le nouveau produit. Certaines marques organisent même des ventes à partir d'une certaine date à zéro heure, et ça marche, les «fans» font la queue toute la nuit pour s'arracher la nouveauté et être dans les premiers à la posséder. Et l'ancien me direz-vous qui fonctionne encore très bien? «allez! poubelle». On pourrait aussi pointer du doigt les fameuses dates de péremption qui

contribuent efficacement à la prospérité de la famille poubelle. Pas question de remettre en cause celles qui sont vraiment indispensables sur le plan de l'hygiène et de la santé publique, mais de plus en plus elles semblent dériver vers le n'importe quoi et les abus en tous genres. On va bientôt en mettre sur les boules de pétanque lorsqu'elles sortent d'usine! Comme ça, dès que la date est dépassée, le «couillon de consommateur» se dit: «allez! poubelle»

Ainsi s'accumulent dans des proportions plus que déraisonnables, d'incroyables et astronomiques quantités de déchets source de multiples et aussi astronomiques pollutions. Alors, l'homme réfléchit, innove, improvise, incinère, enfouit, trie, recycle... et finalement, est en passe d'être complètement débordé par un système qu'il a créé lui-même. Qui aura le courage un jour de dire à l'encontre

de ce système : «allez ! poubelle», et surtout de le faire mettre en application autrement que par des «mesurettes» destinées à amuser «les gogos» que nous sommes. Mais bon, nous semblons nous complaire dans ce rôle, alors continuons jusqu'à l'asphyxie.

Au 18ème siècle, le grand chimiste, philosophe et économiste Antoine Laurent de Lavoisier avait semble-t-il jeté les bases de ce qui pourrait s'assimiler maintenant à une mise en garde visionnaire en déclarant :«sur terre, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme». Peut-être était-ce pour le remercier! On l'a guillotiné après la révolution.

Ah, j'oubliais, si cette chronique du TUN vous «insupporte», froissez le journal et «allez! poubelle». Mais ne venez surtout pas vous plaindre plus tard de l'augmentation inconsidérée de la taxe sur les ordures ménagères!...

J'espère que vous avez tous passé de bonnes vacances conformes à vos désirs, et que les feuilles d'impôts ne sont pas venus trop ternir la rentrée. Alors, surtout pensez-y avant d'acheter quoi que ce soit et dites-vous: «allez! pas poubelle». ce serait beaucoup plus raisonnable pour la planète, nos enfants et nos petits-enfants.

Guy HYVER



La vie locale

Le plein d'activités au Centre Aéré















Malgré le temps exécrable du mois de juillet, le centre aéré a réussi à proposer à l'ensemble des enfants une foule d'activités sous la conduite de Jean Feugères, un directeur chevronné et de quatre animateurs et animatrices diplômées.

Balades en forêt, découverte de la nature avec un animateur de l'ONF, découverte du Golf animée par les mordus de l'Amicale des Golfeurs, apprentissage de la pêche avec la Gaule de Bourgoin-Jallieu, visite à l'Aquarium de Lyon, initiation à la pétanque avec le club de pétanque de Nivolas, atelier d'écriture avec l'atelier de

la bibliothèque, découverte de la vie autrefois avec la doyenne de la commune et Marie-Thérèse Armanet qui avait apporté des photos d'école depuis le début du siècle... On ne peut citer toutes les activités et bien sûr, les jeux de société, les grands jeux, les soirée camp sous toile, même quand la pluie obligeait à monter les tentes dans la salle des fêtes, la baignade à Romagnieu.

Un petit journal réalisé par l'équipe d'animation a pu retracer au jour le jour ces animations.

















Le préau de l'école maternelle prêt à la rentrée





Si à l'époque de Jules Ferry, on ne concevait pas d'école sans préau, il y a eu toute une période dans les années 80 où on a pensé qu'une salle polyvalente offrait beaucoup plus de possibilités qu'un préau, tant pour les activités de motricité que pour les récréations. Aujourd'hui, on sait que même quand il pleut ou qu'il fait froid, les enfants





ont besoin de passer un moment de détente à l'extérieur et petit à petit on voit revenir les préaux qui peuvent eux aussi abriter de nombreuses activités. Dans une école, on a donc besoin d'espaces polyvalents interieurs et d'espaces couverts extérieurs. Au vu de ces besoins le conseil municipal a donc entendu les demandes des enseignantes





de l'école maternelle et après consultation a confié à l'entreprise Franco la réalisation de ce préau. Les bois préparés à l'atelier ont été assemblés et installés sur place. Dès la rentrée, les enfants ont bénéficié de cet espace couvert ...en espérant malgré tout que le soleil soit de la partie pour leur premier jour d'école.







Préparatifs à l'école de Boussieu

Depuis plusieurs années, la rénovation de l'école est en cours. Cette année, les travaux retenus sont la fin du changement des menuiseries extérieures pour les remplacer par des menuiseries PVC, meilleures au point



de vue thermique, tant en confort d'été que d'hiver et le remplacement du sol de dalles plastiques par du carrelage dans la classe maternelle. C'est l'entreprise Carnevalli de Badinières qui a été chargée des travaux. Les anciens carreaux ont donc cédé la place à un revêtement plus durable. La dernière semaine des vacances a été mise à profit pour remettre la classe en place et recréer les coins d'activités, afin que tout soit prêt pour accueillir les enfants à la rentrée.

Un accès handicapés à l'école Primaire

La commune avait un plan ambitieux de mise en accessibilité de tous les locaux de l'école primaire, ce qui n'était pas une mince affaire s'agissant de bâtiments qui datent du siècle dernier. Toutefois, les allers-retours avec les services compétents de la DDT, n'ont pas permis de consulter les entreprises à temps

pour pouvoir mener à bien l'ensemble des travaux pendant les vacances scolaires. Les travaux ont donc dû être renvoyés aux grandes vacances prochaines. Une première partie a malgré tout été effectuée et a été opérationnelle dès cette rentrée. Il s'agit

de la réalisation d'un passage direct qui permet aux handicapés et aux poussettes d'accéder de plain-pied à la cour de l'école. De plus ce passage évite de passer devant les fenêtres d'une classe et de distraire les élèves. C'est l'entreprise Fuzier Lambert qui a été chargée des travaux.



Don du Sang

Don du sang : appel entendu

Nous nous faisions récemment l'écho de l'appel lancé par Alain Guerrier, le nouveau président de l'amicale du don du sang de Nivolas, les Eparres et environs. Son appel a été entendu puisque la collecte de juillet a été une très bonne collecte. 71 donneurs se sont présentés, dont 15 premiers dons à Nivolas-Vermelle et un jeune donneur de moins de 18 ans.

Alain Guerrier ne manquait pas de remercier chaleureusement ceux qui ont fait ce geste attendu, tout particulièrement pour la période des vacances.

Il rappelait que la prochaine collecte, sur la commune sera organisée le mercredi 29 octobre de 16h45 à 19h15 à la Salle des Fêtes.



Don du sang : le plaisir de se retrouver



Pour le repas de fin de saison, point de sortie au restaurant, cette année, mais dans une salle communale bien décorée par Alain Guerrier, le nouveau président, assisté de Maguy Jacquet et de Jocelyne Faure, c'est autour d'un excellent menu mis au point par «Ke c'est bon» que les amicalistes actuels et retraités se sont retrouvés dans une chaude ambiance.

L'occasion pour Alain Guerrier de rappeler l'importance du don du sang et de lancer un appel à tous les jeunes qui pourraient faire ce geste pour la première fois, tout particulièrement à l'entrée des vacances d'été, qui voit les besoins s'accroître. L'après-midi se poursuivait autour de la pétanque et de la belote dans des parties acharnées.

Toujours plus de participants au vide grenier d'Amineland

Malgré la canicule, le second vide grenier de l'Association « Amineland » a connu un succès accru par rapport à la première édition de l'année dernière.



Amineland tient son nom du jeune Amine porteur d'une maladie orpheline qui rend la vie compliquée, pour lui-même comme pour sa famille. Cette association s'est constituée pour venir en soutien aux familles d'enfants malades.

Une œuvre qu'impulse avec détermination Zohra Bergherda et qui est prête à remuer les



montagnes pour faire avancer cette cause. Elle affichait donc sa satisfaction d'avoir été soutenue dans cette entreprise.

L'association Amineland : c'est une association constituée pour aider les familles dont un enfant est atteint d'une maladie orpheline. L'association peut collecter des dons.

Association Amineland - 549, rue des Châtaigners - 38300, Nivolas-Vermelle - Tel: 0674742624 Site internet: www.amineland.fr - Contact mail: amineland2000@gmail.com

Petits sablés garnis

Ingrédients : 300g de farine - 150g de sucre - 100g de beurre + 10g pour la plaque - 2 œufs - 5g de levure sèche - eau - fruits confits et secs



- Faire ramollir le beurre et le travailler avec le sucre et les jaunes d'œufs.
- Mélanger pour incorporer la farine et la levure. Pétrir à la main en émiettant la préparation entre les doigts pour obtenir une consistance de gros sable.
- Ajouter l'eau, cuillerée par cuillerée pour mettre la pâte en boule.
- Diviser là en boulettes de la grosseur d'une noix. Les aplatir légèrement. Beurrer une
- plaque à pâtisserie et ranger les boulettes.
- Badigeonnez-les avec le blanc d'œuf et saupoudrez-les de sucre.
- Garnir chacune d'elles avec un fruit confit ou sec au choix. (½ bigarreau, un morceau d'angélique, d'ananas ou de gingembre, des raisins secs, ½ cerneau de noix, une noisette, une amande etc...
- Enfournez à four moyen (180°) jusqu'à ce que les petits sablés soient dorés.

Les cousinades Boulon-Goy autour des battages à l'ancienne



Michel Boulon et son fils Valentin sont amoureux des anciennes machines agricoles et si nous les avons vu récemment remettre en service une moissonneuse lieuse de 1953, ils avaient ce dimanche de juillet, décidé d'organiser des battages à l'ancienne en profitant de l'occasion pour réunir tous les cousins. L'organisateur involontaire de ce rassemblement de près de 120 cousins, n'était autre que Gaspard Goy, le grand père de Michel, qui aurait pu se réjouir d'une telle assemblée, vu le parcours professionnel de ce militant de la modernisation de la profession agricole.

Parti à la guerre en 1914, pour 4 ans, il reprend la ferme de ses parents à son retour et à la tête d'une exploitation de 70ha, ce qui était une surface agricole importante à l'époque, il va être précurseur dans de nombreux domaines.

Il achète son premier tracteur au début des années 20 pour compléter son attelage de trois chevaux de trait. Puis il achète une batteuse Vierzon en 1928, celle-là même qui reprenait du service ce jour, et la botteleuse en 1933 pour remplacer le lieur qui était fixé à la batteuse.

Mais il sait faire profiter la profession de son expérience. On le retrouve ainsi à la tête du mouvement coopératif agricole et tant qu'il n'a pas de voiture, il n'hésite pas à aller jusqu'à Vienne à bicyclette, dans les réunions des coopératives. Voyant la nécessité de la formation des jeunes agriculteurs, il est à l'origine de la fondation de la maison familiale de Mozas, dont il présida l'association jusqu'en 1957. Avec 8 enfants, 27 petits-enfants, 50 arrière petits-enfants plus 20 qui arrivent dans la génération future, pas étonnant qu'ils étaient 120 à assister à la remise en service du matériel agricole du grand père Gaspard, sur les hauteurs de Plan-Bourgoin.















La foule pour la Compagnie Kadavreski







Cette jeune compagnie, présentée dans le cadre de la biennale du Cirque, organisée par la CAPI a enchanté la foule venue en nombre. Près de quatre cents spectateurs de tous âges se sont laissés emporter par l'exubérance de ces cinq artistes aux talents multiples.

Cinq artistes qui se complètent remarquablement, acrobaties, exercices de main à main, jonglage, exercices d'équilibristes occupent l'espace dans une mise en scène époustouflante. Et de plus, tout se passe dans l'enchantement d'une musique festive de grande qualité, animée par un homme orchestre qui déclenche à lui seul le rire par le contre-temps qu'il apporte en permanence aux exploits physiques de ses coéquipiers. A retenir également, un moment d'une grande poésie...et d'un véritable exploit, celui de la «valse» sur des skis au son de la scie musicale.

Un spectacle gai, intelligent, décapant, un spectacle de vrai cirque.









Tête à clique : Chansons françaises

Samedi 29 novembre à 20h30

A la Salle des Fêtes

Loto de l'Espoir Gymnique Nivolas

Samedi 13 décembre en soirée

au Gymnase

Les pelouses sont pour les enfants, pas pour les chiens !

Les employés communaux s'efforcent d'avoir des pelouses le mieux entretenues possible. Elles contribuent à améliorer notre cadre de vie, mais surtout, elles permettent aux enfants de jouer dessus. Or, c'est souvent impossible, car les propriétaires de chiens, et ils sont de plus

en plus nombreux, lâchent leurs

compagnons à quatre pattes pour faire leurs besoins et laissent les marques de leur passage derrière eux, rendant la pelouse impraticable pour les enfants.

Alors, qu'il est tellement simple d'avoir un sac sur soi, de ramasser la crotte et de la mettre à la poubelle! Merci à tous les propriétaires de chiens de bien vouloir le faire en pensant aux jeux des enfants ! L'installation de distributeurs de sacs aux endroits stratégiques est à l'étude, toutefois en attendant nous appelons chacun d'eux à adopter le geste citoyen. Et pour les récalcitrants, une verbalisation est prévue.

La vie culturelle

La Bibliothèque... Page après page...

Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h (fermée pendant les vacances scolaires) Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

La rentrée littéraire 2014 est aussi foisonnante que les années précédentes...

Ci-dessous quelques nouveautés conseillées par la revue « Livres hebdo » et achetées par la bibliothèque :

«A tendance écologique» :

- Le règne du vivant d'Alice Ferney : militant écologiste qui défend les baleines contre les braconniers..
- Rivière de la nuit de Xavier Boissel : un cataclysme planétaire n'a laissé qu'un humain sur terre..

«sociétal, politique»:

- Des objets de rencontre de Lisa Beninca: le quotidien d'un local parisien d'Emmaüs à travers les objets qui le peuplent...
- Peine perdue d'Olivier Adam: roman polyphonique qui dresse le portrait d'un pays en crise...

«people»:

 Constellation d'Adrien Bosc: l'auteur narre le crash de l'avion dans lequel se trouvait le champion de boxe et compagnon d'Edith Piaf, Marcel Cerdan...

«l'héros - écrivain»:

- Le dernier jour de José Herbert : Martin, écrivain, découvre avec effroi la date de sa mort sur un site internet...
- La langue des oiseaux de Claudie Hunzinger : la course terrifiée de deux écrivaines dans une forêt isolée..
- Le triangle d'hiver de Julia Deck : triangle amoureux qui relie une journaliste, une romancière et un inspecteur...

« Secrets de famille »:

- Cercle des femmes de Sophie Brocas : aux funérailles d'une arrière-grand-mère, quatre générations de femmes se trouvent confrontées à la découverte d'un terrible secret de famille...
- Le manteau de Greta Garbo de Nelly Kapriélian: l'auteur révèle dans ce roman la personnalité de la célèbre actrice à travers sa garde-robe...

«Grands espaces - Evasion»:

- Toute la terre qui nous possède de Rick Bass: l'auteur transforme la région d'Odessa (Texas) et le Mexique en paysages fantastiques où se croisent des désirs bien humains et des créatures légendaires...
- Nous sommes l'eau de Wally Lamb:
 A quelques jours de son remariage, l'artiste
 « Annie Oh » s'apprête à ouvrir la boite de Pandore de son passé et bouleverser à jamais l'équilibre des siens...
- ♦ ♦ La légende de Loosewood Island d'Alexi Zentner: Un récit envoûtant où l'océan est omniprésent: La famille Kings homardiers et descendants de l'illustre peintre Brumfitt Kings, régne sans partage sur l'île de Loosewood... Cordelia doit succéder à son père ce qui ne va pas sans complications et sans réticences de la part de son entourage...

Et puis bien sûr vous trouverez aussi à la bibliothèque les romans d'auteurs que vous appréciez :

- Ces instants-là de Herbjorg Wassmo
- Le royaume d'Emmanuel Carrère
- J'existe à peine de Michel Quint
- L'incolore. Tsukuri Tazaki et ses années de pèlerinage de Haruki Murakami
- et bien d'autres encore que vous aurez le plaisir de découvrir sur notre table «nouveautés»..

Ce dernier trimestre verra deux expositions à la bibliothèque :

- Du ler au 31 octobre : Exposition de Pascale Dendleux où le Corps (forme et fond) est le thème de cette série de tableaux . Différentes techniques ont été utilisées par Pascale : collages, papier calque, transferts de dessin, encre d'imprimerie appliquée au rouleau... Travail très personnel et très intéressant à voir aux heures d'ouverture de la bibliothèque et certains samedis et dimanches dont les dates seront précisées ultérieurement.
- Du 6 Novembre au 17 décembre 2014: A l'occasion de la Commémoration du Centenaire de la guerre de 1914-1918, une exposition de documents appartenant aux familles nivolaisiennes -objets, textes, cartes postales, documents-sera visible à la bibliothèque aux heures d'ouverture (ainsi que certains samedis après-midi et dimanches). Pour les lecteurs qui sont intéressés par cette période, nous vous proposerons une large sélection d'ouvrages adulte et jeunesse: romans, documentaires, bandes dessinées.

Nous n'oublions pas nos jeunes lecteurs qui auront le plaisir d'entendre de nouveau Marie Dragic dans notre rituelle soirée «Contes en pyjama»: ce sera le vendredi 14 Novembre au Restaurant Scolaire à 19 h: Marie vous proposera des «contes de randonnée» où les petits bonshommes de bois, petits ventrus, chèvres biscornues feront rire, frissonner ou... trembler!!

Vous pourrez réserver début Novembre à la bibliothèque ou directement sur place en fonction des places restantes. Participation aux frais : 6 euros par famille.

Nous vous souhaitons une rentrée joyeuse et tonique ...

Théâtre à Nivolas - Samedi 15 novembre 2014 à 20h30 à Salle des fêtes = LE MEDECIN MALGRE LUI de MOLIERE - Ou le parcours d'un usurpateur

Et si Sganarelle était un trafiquant notoire de cannabis dans les quartiers nord de Marseille.

Et si Géronte était un parrain de la Mafia, les deux valets ses hommes de main, la nourrice une barmaid, une Lucinde très Kardashian, une Martine tout droit sortie de Borsalino et Monsieur Robert un échappé de chez Michou...

La plus riche des farces sociales subit une cure de jouvence et entraîne le spectateur dons une belle tranche de rire.

Depuis 12 ans, la Compagnie du Quiproquo a installé ses tréteaux à Sérézin de la Tour.

«Le médecin malgré lui» est la cinquième œuvre mise en scène par une troupe enthousiaste qui se délecte à parler la langue de Molière. Ce texte s'adresse à tout public : adulte et scolaire et tient toute sa place dans l'univers culturel.

Ateliers d'écriture 2014-2015 Bibliothèque de Nivolas-Vermelle

Ces ateliers permettent de démystifier l'écriture. C'est un moment de partage, de plaisir et d'aventure...

"La poésie doit être faite par tous, non par un", disait Lautréamont.

Pour écrire, il n'est pas nécessaire d'avoir des choses à dire. Il suffit de partir à travers les mots, à la recherche de l'humain qui va à la rencontre d'autres humains.

Les ateliers d'écriture sont une mise en scène pour chercher des mots qui sont en nous. Une fois ces mots trouvés, nous les défaisons, refaisons, tordons, trafiquons, accouplons pour qu'advienne un premier texte.

Celui-ci, nous le ré-écrivons en suivant une ou plusieurs contraintes qui libèrent même si celles-ci bousculent, perturbent, agressent...

A la fin de l'atelier, tous les textes sont lus à voix haute. Le lecteur interprète et ouvre des portes dans l'imaginaire des participants. Il peut les surprendre.

Fréquence:

6 ateliers répartis dans l'année, de 20h15 à 23h. Une soirée apéro-lecture ponctue la saison : 07/10/2014 - 18/11/2014 - 09/12/2014 - 24/02/2015 - 24/03/2015 - 05/05/2015

Pour préparer l'apéro-lecture du 6 juin 2015, 2 dates : 19/05/2015 - 02/06/2015

Ces ateliers sont gratuits et animés par les participants. On s'inscrit sur le principe du volontariat.

Seule l'adhésion à la bibliothèque de Nivolas est demandée.

Contact et inscription :

Madeleine Ginet: la Combe de Pommier 38440 St Jean de Bournay - 04 74 58 75 62 madeleine.ginet l @wanadoo.fr

Aline Andrès: 11 r Emile Zola - 38300 Nivolas Vermelle - 04 74 92 01 59 aline.andresrival@gmail.com

Sur les traces de Jean Jacques Rousseau

Si le souvenir de Jean Jacques Rousseau est resté longtemps dans la mémoire des habitants du quartier de Ruffieu, la fontaine où le philosophe venait s'approvisionner menaçait ruine et même elle aurait pu disparaître totalement. C'est par un texte emprunté à Jean Armanet que Michel Rival, le Maire, introduisait son explication de la démarche qui a conduit la municipalité a réhabiliter cette fontaine.

Dans un texte de 1923, Jean Armanet rappelait « A Ruffieu, il y a un demi-siècle, on parlait encore de Jean-Jacques, de son costume arménien avec son cafetan et son bonnet fourré ». La fontaine n'est d'ailleurs plus

La fontaine n'est d'ailleurs plus

celle qu'a connue Jean-Jacques Rousseau, car elle avait été reconstruite en 1871, c'est donc celle-ci qui a été confortée grâce à une subvention importante de la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes. (7000€ sur un investissement de 12000€).

Yves Lacour, replaçait alors Jean-Jacques Rousseau dans son époque, et son apport au mouvement des lumières qui a inspiré la révolution française. Il expliquait, comment, poursuivi à Genève, à Grenoble et un peu partout en France, il est arrivé, sous ce costume d'exilé, à Bourgoin en 1768, une ville alors insalubre qui l'obligeait à chercher dans les environs une eau de



meilleure qualité et une résidence plus « aérée » qu'il trouvera à la ferme de Montquin. Le Président des Amis des Arts de Bourgoin-Jallieu ne manquait pas de féliciter la municipalité pour cette initiative qui permet de garder, pour tous, la mémoire du passage du pilosophe dans notre région. Un vin d'honneur était alors servi dans le jardin de Jean Armanet, aimablement ouvert pour la circonstance par son petit-fils.

L'Alep sur les traces du passé

Sous l'impulsion de sa présidente, Graziella Bertola-Boudinaud, l'Alep Arts et Culture propose chaque année à ses adhérents, et à tous les passionnés d'art, une sortie découverte. Cette année, le thème était le patrimoine savoyard hérité des Ducs de Savoie. C'est bien entendu, dans la cité très préservée de Conflant, à l'origine du développement d'Albertville que la visite commençait,

accompagnée par un guide conférencier aux références historiques très solides. Un point fort avec la visite de l'église baroque avec ses peintures en trompe l'oeil, son retable en bois doré et sa chaire flanquée des sculptures des quatre évangélistes. L'après-midi, saut dans le moyen âge avec la visite du château de Miollans ouvert depuis peu au public avec une guide conférencière au



commentaire très imagé. Fin de journée dans une cave familiale qui s'efforce de remettre

en valeur les cépages traditionnels savoyards.

Les enfants de l'Atelier Théâtre en scène

Le travail patient conduit par Robert Froquet depuis plusieurs années porte de beaux fruits et la meilleure des récompenses, pour un atelier de théâtre, c'est d'entraîner l'adhésion du public. Robert Froquet a su dynamiser un groupe qui bouge bien, qui



occupe bien la scène, qui pousse sa voix, ce qui n'est pas la moindre qualité, car les voix enfantines ont parfois du mal à passer la rampe.

De plus, la pièce choisie, écrite par Mickaël Bédiant, un instituteur berjallien, parlait incontestablement aux enfants. La maîtresse malade, les enfants espèrent avec joie la venue de remplaçants qui vont les changer du train-train quotidien, mais après une institutrice portée sur le sport à outrance, une



autre qui les prends pour des élèves de fac et Mme Lupton, débarquée de Pluton, ils retrouvent avec plaisir leur chère maîtresse.

L'Alep Art et Culture

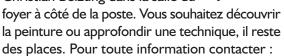
ATELIERS THEATRE

Vous avez de 8 à 77ans, vous aimez le théâtre, l'ALEP Arts et Culture vous propose une pratique à travers 2 ateliers :

Le lundi de 17h30 à 19h pour les enfants et de 19h à 20h30 pour les ados et adultes. Les ateliers sont animés par Robert Froquet dans la salle des fêtes. Les ateliers débuteront le lundi 29 septembre 2014. Les inscriptions se feront lors du premier cours.

ATELIER PEINTURE

Le lundi soir de 18h à 20h, l'atelier Peinture reprend, encadré par Christian Belzung dans la salle du



Christian Belzung : 04.74.28.46.22 Andrée Barbier : 04.74.27.93.01

Concert de Noël

L'ensemble vocal Harmonia Chorus regroupe une cinquantaine de choristes amateurs et confirmés, venant de tout le Nord du département de l'Isère, et participant, pour



certains à d'autres formations régionales.

Ensemble vocal mixte, Harmonia chorus entend promouvoir le grand répertoire choral aussi bien lyrique que sacré ou profane, allant du baroque à la musique contemporaine. La volonté de l'association est de faire connaître les grandes œuvres chorales et de montrer le caractère extraordinairement fédérateur et humaniste de la pratique vocale.



Harmonia Chorus propose des concerts en formation de chœur de chambre, ou associé à d'autres chœurs et orchestres régionaux. C'est en développant ainsi des partenariats avec des formations régionales réputées qu'Harmonia Chorus atteint une maturité vocale et musicale qui commence à être connue et reconnue.

> THIBAUT CASTERS Chef de chœur et directeur musica

Concert: L'oratorio de Saint Saens et chants de Noël Samedi 13 DECEMBRE à 20h30 - à l'église de Nivolas

Rando semi-nocturne organisée par l'Alep Plein Air

Samedi 27 septembre à 18h - A la Salle des Fêtes - Repas sur inscription

La fête pour inaugurer l'exposition sur la vigne et le vin

Pas de tambour ni de trompette, mais c'est au son de la comemuse de Gérard Matsoukos que le défilé composé des Echalas Dauphinois en tête, suivi de tous les amoureux de la vigne et des curieux venus pour la circonstance, s'ébranlait pour rejoindre une petite esplanade derrière l'église de Vermelle.

On ne pouvait trouver mieux pour ouvrir cette exposition qu'une séance du chapître de la Confrérie des Echalas.

Depuis deux ans, en effet, sous l'impulsion de Suzanne Badin, la présidente de l'Association pour la protection de l'église de Vermelle et de Patricia Tricoche,

conseillère artistique, l'exposition d'été vise un public populaire. Après le pisé et les parfums d'Egypte, c'est le tour, pour la vieille église de se transformer, en un véritable écomusée de la vigne et du vin. Des panneaux très explicites, réalisés pour une part par le musée de Montmélian, ont permis de comprendre l'usage des outils qui ont été rassemblés dans la nef. Les anciens retrouveront avec plaisir des outils et des appareils aujourd'hui disparus et mis en scène avec beaucoup d'intelligence, et les plus jeunes pourront s'initier au travail de la vigne. Mais pour les



connaisseurs, cette exposition permet également de faire le tour des cépages anciens, qui avaient une implantation très locale et que Nicolas Gonin cultive dans son vignoble des Balmes Dauphinoises. Après l'intronisation d'une nouvelle adhérente et la remise du collier avec la clef sensée ouvrir les esprits et la cave, Patricia Tricoche présentait la démarche qui a conduit à monter cette exposition fort intéressante.

Nicolas Gonin a régalé un public curieux

Dans le cadre de l'exposition qui s'est déroulé à l'église de Vermelle sur le thème de la vigne et du vin, l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle avait invité Nicolas Gonin, œnologue et viticulteur à Saint-Chef a venir présenter le travail qu'il mène depuis maintenant plus de quinze ans sur les cépages locaux «oubliés». En effet, après la crise du philloxéra, de nombreux plants locaux, bien adapté aux terre graveleuses des balmes dauphinoises ont été soit

prohibés, soit sont tombés dans

l'oubli, remplacés par des variété

hybrides, résistantes, mais qui,

bien entendu, n'ont aucun goût de terroir, soit ont été remplacés par des variétés plus courantes qui se sont imposées localement. Après de nombreuses expériences dans des grands domaines, Nicolas Gonin, s'est intéressé au travail fait par le conservatoire de la vigne et a voulu, sur le domaine familial, remettre ces cépages anciens en culture. «J'ai préféré replanter des plants locaux plus tardifs avec une maturation plus lente, permettant l'élaboration de vins ayant plus de complexité et plus de potentiel de garde. Il faut aussi anticiper les problèmes de changement climatiques des

futurs vignerons car une vigne, si elle est bien travaillée, peut être exploitée pendant un siècle.» précisa-t-il devant un auditoire particulièrement réceptif.

Ainsi, l'altesse, la verdesse, la jacquère ou le viognier, pour les blancs, ou la mondeuse, le persan ou le mècle pour les rouges, sont les cépages que Nicolas Gonin affectionne et met aujourd'hui en culture.

Le mècle de Bourgoin, cépage éminament local, comme son nom l'indique, a d'ailleurs été la vedette de la soirée, avec les plants qu'il a encore repérés



dans des anciennes vignes et les 450 plants qu'il vient de remettre en culture et qui promettent... mais là, il faudra encore patienter quelques années avant que le mècle de Bourgoin ne renaisse à Saint-Chef afin de pouvoir le déguster à nouveau.

En attendant, le public a pu goûter une altesse et une mondeuse pour prolonger le plaisir de la conférence.

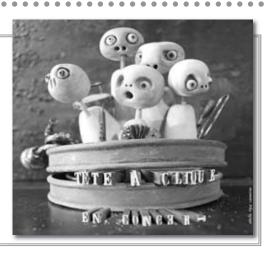
Tête à clique

Chansons françaises à Nivolas

Samedi 29 novembre 2014 à 20h30 Salle des fêtes

Formation acoustique, Tête à clique ne s'enferme pas dans un style musical. Les textes souvent révoltés ou parfois plus intimes et le caractère prononcé des instruments élaborent de nouvelles intentions musicales chanson après chanson.

Les sonorités brutes ou complexes, cuivrées ou veloutées, les rythmes entraînants ou boiteux forment un ensemble pétillant avec un tas de cliques qui reste dans la tête.



Les associations sportives

Gala de l'Espoir Gymnique, une vraie fête de famille







Cela fait maintenant la troisième année que l'Espoir Gymnique a décidé de rénover son gala de fin d'année et cette nouvelle édition a montré des jeunes gymnastes fiers de leurs acquis. Certes, il y a eu les passages dans les différents ateliers des différentes équipes, depuis les babygym jusqu'aux niveaux 5, mais chacune de ces démonstrations entrecoupée de prestations plus festives, avec des chorégraphies, pyramides etc... si bien que la soirée passa pour les parents, comme pour les jeunes dans une ambiance familiale. Pour accentuer encore cette ambiance, un repas était prévu sur place avant de poursuivre le programme du gala après le repas. En somme une belle réussite à mettre à l'actif de toute l'équipe animée par Jérôme Michel dit Charlemagne.







Confiance et interrogations au tennis



C'est dans l'atmosphère à la fois sérieuse et conviviale que sait créer Cécile Georges, la présidente qu'un bon nombre des adhérents de l'association se sont retrouvés pour faire le bilan de la saison. Un bilan sans zone d'ombre, avec un excellent travail de formation en direction des enfants et des jeunes, même si les rencontres prévues pour que tous puissent jouer ont parfois été écourtées du fait d'une météo peu propice.

Au niveau des adultes, des résultats que le club n'avaient jamais atteints par le passé. L'équipe féminine qui était monté l'an dernier se maintient honorablement. L'équipe I masculine finit première en 4ème division, mais reste à ce niveau la saison prochaine. L'équipe 2 finit, elle aussi première et monte en 6ème division.

Des résultats que le club se fixe comme objectif de conforter cette saison. Une saison qui s'annonce bien, avec un moral à toute épreuve malgré quelques interrogations. En effet, la modification des rythmes scolaires a fait perdre le mercredi matin pour le sport.

Il a donc fallu, avec la bonne volonté du Basket et de la Mairie, dégager un créneau le mercredi après-midi...en espérant que les enfants pourront suivre. Le Bureau a ensuite été reconduit dans son entier. Cécile Georges à la Présidence, Ludovic Kaiser à la Trésorerie, Virginie Bertrand au secrétariat et Damien Lagier responsable de la commission sportive.



SALE SALE

Stéphanie Billard peut passer le flambeau de la présidence du BCN la tête haute. En effet, toutes les équipes terminent la saison brillamment. L'équipe une, monte en pré-nationale en terminant première de sa poule, après une saison presque

sans faute (trois défaites seulement au compteur). L'équipe deux, termine également un parcours presque sans faute et évoluera l'an prochain en promotion d'excellence. Quant aux juniors, elles se sont adjugé la coupe de

Basket Club: un nouveau président



championnes départementales. C'est Cyrille Auberger, qui connait bien les rouages du club qui a accepté de prendre la

présidence pour accompagner ces différentes montées. Stéphanie Billard qui cumulait les fonctions de joueuse, de

capitaine de l'équipe une et de présidente, sera à nouveau membre de l'équipe fanion. Plusieurs élus avaient tenu à marquer de leur présence leur espoir dans ce club qui obtient de beaux résultats.











Le soleil invité à la fête d'été

Deux clubs sportifs s'étaient associés afin d'assurer le succès de la fête d'été, qui cette année était de plus la fête des vacances. Le Basket-Club, s'il n'a pas connu le succès de participation qu'il aurait pu attendre, a su animer de nombreuses parties de pétanque, en tête à tête, le matin et en doublettes l'après-midi. Trente-deux équipes se sont affrontées sportivement jusqu'au début de la soirée, où une équipe locale de membres du club est finalement tombée face à une équipe plus aguerrie de la Rep de Bourgoin. Cette année, les deux clubs ne pouvant

pas prendre en charge l'organisation du repas champêtre, c'est ensuite le Tennis Club qui a pris le relais pour proposer hot-dog et frites qui permirent d'enchaîner avec la soirée musicale que Big Boss Sono a su monter en pression jusqu'au feu d'artifice pour reprendre de plus belle, à peine les dernières fusées retombées. Les différentes manifestations s'enchaînant sans interrution sur le stade, l'ensemble des participants a trouvé la formule plus agréable et conviviale. Un challenge relevé avec l'appui du beau temps.

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Μ	Е	D	_	U	_	Ζ	Α	ш	Ε
2	Α	Ν	ı	Μ	0	S	_	Т	Е	S
3	U	_	S	Α	_	ш	ш	Е		Т
4	Ι	G		S	Т	Е	L	Е	S	
5	_	М	Р	_	Е		Е	Ι		Α
6	Ν	Е	R	F		ш	Е	U	0	Ν
7			0	ш			S	Е	R	Е
8	S	Ε	N		Ε	S		S	Е	S
9	Т	Α	Ε	L	S		Р		Ε	S
10	Ε	U	S		Т	R	I	S	S	Ε

Lete du Basket - Samedi 8 novembre en soirée au Gymnase

Motivation et ambition au CSN

Alpes.

Motivation et ambition pourraient être les 2 mots clefs qui symbolisent la nouvelle saison qui se présente pour le CS Nivolas Vermelle.

Dès la fin de la saison dernière les différentes commissions réunies au sein d'un conseil d'administration fort d'une trentaine de membres, se sont mises à l'ouvrage, afin de préparer au mieux cette saison entraînant avec eux, dirigeants et éducateurs.

Les différentes équipes ayant toutes repris le chemin du stade des Mûriers, nos joueurs et joueuses sont prêts à relever les différents défis qui s'offriront à eux.

Cette saison notre club, sera un des rares clubs de la région à engager des équipes dans l'ensemble des catégories d'âge, ceci aussi bien chez les garçons que chez les filles. Plus d'une vingtaine d'équipes portant nos couleurs sur les stades régionaux, mais aussi nationaux pour nos féminines une.

Celles-ci après un exercice difficile en 2013-2014 chercheront à bien figurer dans un championnat de division 2 de plus en plus relevé, avec des équipes comme Nîmes, Toulouse ou l'Olympique de Marseille.

Elles auront néanmoins des atouts à faire valoir, et ne se priveront pas d'essayer de bousculer les grosses équipes. Dans leur sillage les féminines 2 en honneur régional, mais également les U18 et la nouvelle équipe U15 féminine prouveront au fil des semaines que le CS Nivolas est une des places fortes du football féminin en Rhône-

État d'esprit identique au sein des différentes équipes garçons. Les seniors 1 et 2 affichent clairement leurs ambitions de conquérir les premières places de leurs poules et viseront la montée en division supérieure.

De grands espoirs reposent également sur les épaules de leurs cadets des U19 aux U13 en passant par les U17 et U15, tous se sont préparés au mieux pour satisfaire supporters et partenaires.

Nous n'oublierons pas les diverses catégories jeunes qui n'ont pas de compétions mais où les maîtres mots sera plaisir de jouer et envie de progresser. Les mois qui arrivent réservent de très belles affiches aussi bien le samedi que le dimanche, n'hésitez pas à venir soutenir nous couleurs et encourager nos équipes.

L'Amicale fait découvrir le golf

Fidèle à sa tradition, l'Amicale des golfeurs de Nivolas, a organisé ses journées de découverte du golf pour les enfants du centre aéré et pour l'association Palette.







Vive l'automne! Qi Gong

Pour harmoniser les fonctions de notre appareil respiratoire

Propolis

Pour renforcer notre immunité pour l'hiver

Samedi 11 octobre 2014 Nivolas Vermelle (38300) Au foyer, à côté de la Mairie De 9h30 à 16h30 Avec Nicole Mallet certifiée Qi Gong et Claudette Raynal, Apithérapie



Tenue décontractée, chaussons, serviette de bain, coussin et... pique-nique

Renseignements et inscriptions (places limitées), auprès de : Bee Api Association, Tél : 04 74 80 63 17, apimc@free.fr

Coût: 40 euros

Le judo propose de nouveaux créneaux

Après une très bonne saison 2013-2014, nous reprenons la saison 2014-2015 sur la même lancée. En effet, pour faire face à l'augmentation du nombre d'adhérents, nous ouvrons de nouveaux créneaux de cours. Tout d'abord, nous accueillerons les enfants nés entre 4 et 7 ans sur des horaires dédiés à leurs années de naissance (et non plus deux années en même temps). Ensuite, nous ouvrons une séance de

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi	
17h-18h Judo (2006-2005)	16h30-17h30 Judo (2008)	17h-18h	9h-10h Baby-Judo (2010)	
	17h30-18h30 Judo (2007)	Judo (2006-2005)	10h-11h Baby-Judo (2009)	
18h-19h Judo (2004-2003)	18h30-19h30 Ju-Jitsu (2003 et -)	18h-19h	11h-12h Taïso	
	19h30-20h30 Taïso	Judo (2004-2003)		

ju-jitsu pour les ados. Enfin, nous ouvrons un deuxième créneau horaire pour le taiso. Plus de détail dans le tableau ci-dessus. Par ailleurs, nous développons cette année un partenariat avec le judo

club de Domarin afin de permettre à nos judokas compétiteurs de participer aux compétitions officielles dans les meilleures conditions possibles.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par courriel : jcvn38@gmail.com ou par téléphone : 06.18.31.34.87 (Fabien Lambertin, président) ou 06.09.10.12.50 (Jérémie Robur, professeur).

Judo-club, en pleine ascension

Clôturant cette troisième saison du judo, l'assemblée générale conduite par Fabien Lambertin, son président, était l'occasion de mesurer le chemin parcouru par cette jeune association. En effet, démarrée avec une petite trentaine d'enfants, l'activité se termine avec près d'une centaine de licenciés, 94 plus exactement. Une assemblée rondement menée, dénotant, à côté de

cette belle progression, des bilans équilibrés. Il laissait la place ensuite à Jérémy Robur, le professeur, qui invitait chacune des sections à faire quelques démonstrations, en commençant par les plus petits qui s'éclataient dans des déplacements sur les tatamis ou des exercices d'opposition tandis que les plus grands pouvaient montrer des prises plus élaborées. On procédait



alors à la remise des nouvelles ceintures pour la saison prochaine.





Nivolas Aïkido

Le club d'aïkido de Nivolas-Vermelle apporte quelques changements pour l'année 2014/2015 et va proposer une nouvelle section de pratique des QI GONG.

AIKIDO

L'enseignement destiné aux ados et aux adultes est assuré les lundis de 19H à 21H et les jeudis de 19H 30 à 21H par :

- Robert MONTABONNE 4°DAN et CQPE
- Gérald PIZZIGHINI I°DAN et BIFA

L'aïkido a pour origine l'aïki jutsu. C'est un art martial moderne et pacifique qui se pratique à mains nues et avec des armes en bois.

- All: harmonie, coordination, union.
- KI : énergie
- DO : étude, recherche de la voie

La pratique de cet art martial conduit le pratiquant à coordonner le mental et le physique afin de réaliser correctement les techniques.

- QI GONG -

L'enseignement destiné aux adultes est assuré 2 jeudis par mois de 19h à 20h et un mini stage de 3h mensuel par :

• Gérald PIZZIGHINI - formation I E Q G

Les QI GONG sont des mouvements, lents, énergétiques et thérapeutiques issus de techniques millénaires chinoises. Ils permettent la circulation des énergies dans notre corps. Ces mouvements font partie de la médecine chinoise. Leur pratique permet aux personnes de prendre en main leur santé et éventuellement celle de leurs proches.

Alep Plein Air

Voilà la rentrée, en espérant que les dimanches de cette fin de saison seront meilleurs que ceux juillet et que nous pourrons ainsi profiter encore de belles balades.

Mais ne dramatisons pas non plus car le mois de juin fut un régal et quelle réussite pour notre week-end de fin juillet en Hte Maurienne dans le parc de la Vanoise au dessus du refuge de Fond d'Aussois. Nous avons profité d'une vue panoramique depuis le Col d'Aussois à 2916 m ainsi que de la Pointe de l'Observatoire qui culmine à 3015 m

Quant au week-end de septembre nous partirons pour le Sud et découvrir la Montagne Ste Victoire.

Cet automne nous mettrons au programme «LA MARCHE NORDIQUE» Toutes les informations sur le site http://sitealep.e-monsite Tél. 06 89 30 05 77 Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30













Nous vous attendons nombreux pour :

LA RANDONNEE SEMI-NOCTURNE SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Parcours de 10 km environ avec un ravitaillement et si vous le désirez, suivi d'un repas sur réservation

Du côté des Ecoles

Une équipe stable à l'école primaire

Effectifs en légère hausse, puisque à cette rentrée, les enseignants accueillent 113 élèves répartis en cinq classes sous la direction de Frédéric Merlin.

Le changement, c'est bien entendu l'aménagement de la semaine scolaire puisque les enfants auront désormais classe le mercredi matin de 8h45 à 11h45. Les autres jours, l'école proposera l'horaire





suivant : 8h30 à 11h45 le matin et 13h45 à 15h45 l'après-midi. Pour les parents qui bien entendu, n'auront pas les mêmes horaires de travail, il sera proposé, dans chacune des écoles une récré goûter jusqu'à 16h15, suivie d'activités péri-scolaires mises en place par le personnel communal avec des aides ponctuelles d'animateurs d'associations locales.

Une nouvelle directrice à l'école de Boussieu

Avec des effectifs pratiquement au même niveau que l'année scolaire dernière, l'école de Boussieu joue la stabilité. Et même si Muriel Chevallet prend la succession de Régine Kuser, qui avait marqué l'école de son empreinte pendant onze ans, ce n'est pas un réel changement, puisque Muriel Chevallet était déjà institutrice dans l'école depuis aussi longtemps.





Les horaires scolaires restent inchangés dans leurs grandes lignes, sauf que les enfants prendront le chemin de l'école le mercredi matin et que le jeudi, pendant l'après-midi libéré, il sera proposé des activités péri-scolaires : activités manuelles, jeux de société, sports collectifs et aide aux devoirs.

Arbre de Noël du Sou des Ecoles de Nivolas Vendredi 12 décembre à 18h00

à la Salle des Fêtes

Vente de lumignons et de sapin par le Sou des Ecoles de Boussieu

Vendredi 5 décembre

à la sortie de l'école

Le sou des Ecoles du Village

C'est la rentrée et depuis plus d'un siècle!

Le Sou des Ecoles est une association laïque loi 1901 à but non lucratif de parents d'élèves bénévoles qui a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas-Vermelle.

Passion et implication sur le terrain

Les années n'ont pas foncièrement changé le Sou des écoles. Il a juste évolué avec le temps. On retrouve des parents bénévoles attentifs et désireux de pouvoir offrir aux enseignants (que je remercie mille fois pour leur engagement) les moyens de réaliser leurs projets pédagogiques. Rappelez-vous : le voyage à Sanary Sur Mer pour 77 enfants des classes de CP, CEI et CM2 et 9 accompagnateurs dont 3 enseignants et pour tous les autres enfants de l'école Primaire et les Maternelles qui eux aussi ont fait d'autres découvertes plus proches de nous sur une journée ou avec du nouveau matériel pédagogique pour les plus petits.

Sauf que ce serait oublier l'essentiel : il est impossible de continuer sans bénévole.

C'est pourquoi, je vous invite, vous Parents des enfants de l'école de Nivolas Vermelle, à venir à l'Assemblée générale du Sou des écoles le vendredi 19 septembre 2014 au Foyer municipal à 20h00,

J'ai dis-moi aussi, je veux participer lors de cette Assemblée.

Je souhaite par avance la Bienvenue à tous les parents bénévoles qui désirent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecole de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Toujours en mouvement avec des manifestations de qualité

Plusieurs rendez-vous sont à noter tout au long de l'année : le méga Loto au gymnase, l'Arbre de Noël, le Vide grenier, le Carnaval, la Randonnée Des Saveurs Marche et VTT en partenariat avec l'Espoir Gymnique de Nivolas Vermelle EGNV (avec plus d'un millier de participants en mars 2014), la Kermesse (jeux et structures gonflables)... Vous savez quoi ? Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part et à venir les construire avec nous.

Dessine-moi le Sou des écoles

Je vous rappelle que le concours lancé fin juin est toujours d'actualité. Il est ouvert à toutes et à tous, enfants scolarisés à Nivolas Vermelle et parents jusqu'au fin septembre 2014 et ce pour illustrer tous les prochains articles du Sou des écoles à paraitre dans le TUN et notre page Facebook.

A vos crayons, feutres, pinceaux, collages ou photographies sur le thème :

Pour les plus jeunes : MON DOUDOU!
Pour les plus grands : EMMENE-NOUS
DANS TON IMAGINAIRE!

Le jury récompensera par classe d'âge la ou les meilleures réalisations en plus de leur publication.

Les travaux (format A4 : 21x29,7 cm, A5 : 14,8x21 cm, A6 : 10,5x14,8 cm ou photographie) doivent être remis à l'un des membres du Sou des écoles et comporter au verso les mentions suivantes : nom, prénom, âge.

Quoi de neuf à noter sur votre calendrier?

- Vendredi 19 septembre 2014 Assemblée générale au Foyer municipal
- Samedi 22 novembre 2014 Soirée Loto au Gymnase municipal
- Vendredi 12 décembre 2014 Arbre de Noël à la Salle des fêtes

Le Sou est à la page sur Facebook

Retrouvez nous sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle

L'été est déjà parti que l'automne approche, Août décline mais mûrit les fruits, septembre les cueille, l'oiseau frissonne et ne chante plus sur le bord de son nid, les enfants sont rentrés à l'école, c'est la saison idéale pour déguster les champignons, les pommes, le raisin, les poires et les châtaignes.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une très bonne rentrée et vous donne rendez-vous le 19 septembre 2014.

La hermesse de l'école sous le soleil

Même si la kermesse n'avait pas son allure habituelle, du fait du deuil qui a touché le corps enseignant de l'école, parents et enfants avaient malgré tout répondu présents et dès le repas de midi, on pouvait être sûr que le succès allait être au rendezvous. Entre les jeux traditionnels de kermesse, comme le massacre, la queue de l'âne ou la pêche à la ligne et les structures gonflables,

les enfants avaient de quoi passer un excellent moment et ils ne se sont pas fait prier. Léquipe du Sou des écoles animée par Jean Pierre Mailles était aux différents postes pour le plus grand plaisir des enfants.

Rappelons que si le spectacle préparé par les enfants n'a pas pu être présenté le matin, il l'a été le mardi suivant au gymnase.

La ronde des kermesses s'est arrêtée à l'école de Boussieu

Après la classe, le temps pour les membres de la dynamique équipe de Christèle Guichot d'installer les jeux et de mettre le feu aux barbecues, et enfants et parents enchaînaient avec une soirée très sympathique. Les promenades à poneys ne désemplissaient pas et les

jeux traditionnels comme la pêche à la ligne ou le casseboîtes remportaient toujours un vif succès. Les enfants emmenaient également leurs parents visiter une superbe exposition de travaux d'arts plastiques rassemblant une partie de leurs créations de l'année.

Loto

du Sou des Ecoles du Village

Samedi 22 novembre en soirée - au gymnase

Dicts

du Sou des Eccles de Boussieu

Samedi 29 novembre au matin - au foyer











La kermesse de l'école sous le soleil









La ronde des kermesses s'est arrêtée à l'école de Boussieu











